



Charte stagiaire

« Je m'engage pour le développement durable »



Soucieux des enjeux liés à la protection de l'environnement et au développement économique local, notre centre de formation s'est engagé dans une démarche de développement durable. A travers cette charte d'éco-responsabilité, nous invitons chaque stagiaire à y participer pendant sa période de formation à travers quelques éco-gestes concrets et orientés autour de 6 objectifs.

En contrepartie de cet engagement, notre établissement mettra en œuvre les actions et les aménagements nécessaires pour inciter et aider chacun à préserver l'environnement.

1. Je limite ma production de déchets



J'utilise de la vaisselle durable en évitant les gobelets et ustensiles en plastique et en carton

Un gobelet en plastique met 500 ans à se dégrader intégralement. Les français jettent 4,73 milliards de gobelets en plastique par an à la poubelle. Or ces petits verres en polypropylène sont très peu recyclés (1%), faute à une filière encore très peu développée. Certains sont incinérés (34%) et le reste est enfoui dans des décharges (51%) ou abandonné dans la nature (14%).



J'évite les produits à usage unique et les produits « sur-emballés » (fast-food, sandwichs sous vide, bouteilles en plastique...)

89 milliards de bouteilles en plastique sont consommés chaque année dans le monde, soit environ 7 kilos par personne et par an. Une bouteille en plastique parcourt en moyenne 300 km. Utiliser une lingette jetable nettoyante, c'est générer un déchet domestique qui pourrait tout à fait être évité en utilisant des produits tout aussi efficaces (chiffon, éponge, balai...). Les lingettes sont 16 fois plus chères et créent 20 fois plus de déchets que le nettoyage classique.



Je limite ma consommation de papier : je n'imprime que les informations utiles et uniquement si c'est réellement nécessaire (en recto-verso)

Le papier contribue à la déforestation dans le monde : il faut 2 à 3 tonnes de bois pour fabriquer une tonne de papier classique. 250 000 hectares de forêt tropicale disparaissent chaque semaine à travers le monde. De plus, la production du papier consomme beaucoup d'énergie et contribue à hauteur de 1,05 % de l'émission globale des gaz à effet de serre.



J'évite les appareils à pile ou à accumulateurs (batteries)

Les piles sont nos déchets les plus polluants car ils contiennent des métaux lourds (cancérigènes, allergènes) et nécessitent 50 fois plus d'énergie à produire que ce qu'elles fournissent en énergie. Or 70 % des piles sont jetées dans la poubelle ou dans la rue, malgré les points de collecte seulement 30 % des piles vendues sont collectées et recyclées sur 875 millions de piles consommées en France.



Je ne fume pas ou je ralentis ma consommation

Un mégot met 100 ans à se dégrader dans la nature. Fumer 12 cigarettes par jour revient à jeter à la poubelle 4 380 mégots par an et jusqu'à 438 paquets de cigarettes (dans le meilleur des cas car les mégots sont souvent jetés par terre...). Néfaste pour la santé, la fumée pollue également l'air.

2. Je trie et recycle mes déchets



Je ne jette jamais de débris par terre (mégots, papiers, chewing-gum...)

Je ramasse les papiers se trouvant par terre



Je ne jette pas n'importe quoi à la poubelle



Je participe au tri des déchets mis en place par VISEO



Je range et nettoie ma zone de travail (table, atelier, aire CACES)



3. Je participe à la réduction de la consommation d'énergie électrique



J'éteins la lumière quand je quitte un lieu (toilettes, salle, bureau...)



J'éteins les lumières quand celle du jour est suffisante



J'éteins mon poste informatique (+ écran) quand je quitte mon poste (ne pas laisser en veille)



Je déconnecte internet et les applications i-phone quand je n'en ai plus l'utilité



Je débranche les chargeurs d'alimentation le soir et quand les batteries sont rechargées.



4. Je participe à la réduction de la production de chauffage



Je referme systématiquement les portes derrière moi



Je ne surchauffe pas une pièce inutilement (baisser les thermostats)



Je mets les thermostats des radiateurs à 0 si j'ouvre une fenêtre pour aérer



Je referme les fenêtres avant de quitter une salle



Je n'utilise qu'exceptionnellement les chauffages d'appoints (si T° <19°C)



Je porte une tenue adaptée à la saison (j'évite d'avoir les bras nus en hiver...)

5. Je consomme de manière éco-responsable



J'achète local et privilégie les circuits courts

Dépenser localement générera le double dans l'économie locale globale, c'est donc agir pour les emplois locaux. Aller au marché, faire travailler les artisans et commerçants, les producteurs locaux s'est créer du lien social et dynamiser la vie locale (éviter l'individualisme des grandes villes).



En achetant en circuit court, le consommateur apprend à comprendre d'où vient le produit qu'il achète : plus on comprend et plus on a envie de soutenir son producteur local (ou pas). Cela encourage aussi le producteur à produire la meilleure nourriture possible et à revoir son mode de production.



Je privilégie les produits dotés d'un label « bio » et/ou « éco-responsable »

L'agriculture biologique n'utilise pas de produit phytosanitaire de synthèse et ne génère pas de pesticide dans l'air, dans l'eau, sur les aliments (meilleur pour la santé). L'agriculture biologique peut développer de l'emploi avec un besoin de 20 à 30% de main d'œuvre supplémentaire non délocalisable.



J'ai une alimentation équilibrée et j'évite la « malbouffe » (produits trop gras, sucrés ou salés)

L'alerte sur les excès de sucre et de graisse dans l'alimentation est récente en France qui compte désormais un enfant sur cinq victime d'obésité et un adulte sur deux en surpoids. Avec 8 millions d'obèses, plus de 500 000 insuffisants cardiaques, 10 millions d'hypertendus, et plus de 2 millions de diabétiques, les maladies cardio-vasculaires sont à l'origine de 170 000 décès chaque année.



J'évite de gaspiller l'eau, la nourriture et je prends soin du matériel qui m'est confié

En France, sur l'ensemble de la chaîne de production, 10 millions de tonnes d'aliments sont gaspillés par an soit 150 KG par an par personne.

Le recyclage et la prolongation de la durée de vie des objets permettent de préserver les matières premières.



6. Je me déplace de manière éco-responsable

- ✓ Je privilégie la marche à pied et le vélo pour les petits trajets
- ✓ J'utilise les transports en commun quand je peux me passer d'une voiture
- ✓ Je pratique le covoiturage : moins polluant et plus économique
- ✓ Je conduis de manière douce (éco-conduite) et j'évite de faire tourner mon moteur à l'arrêt
- ✓ Je respecte et donne la priorité à ceux qui pratiquent la circulation douce (piétons, cycliste)



Participer au tri et au recyclage des déchets chez VISEO



	Déchets ménagers → Déchets alimentaires, papiers et emballages alimentaires, plastiques (hors gobelets) et papiers plastifiés, matières contenants du plastique et du métal, déchets résiduels, mouchoirs en papier.	Poubelles bleues Lieux : salles de formation, bureaux, hall d'accueil et extérieurs
	Gobelets en plastique →	Collecteur à gobelets Lieu : distributeurs de boissons
	Cannes en aluminium →	Collecteur aluminium Lieu : distributeurs de boissons
	Papiers → Feuilles de papier, enveloppes, journaux, magazines, catalogues, cartons.	Collecteur à papier Lieu : Hall d'accueil
	Mégots de cigarettes → Jeter uniquement des mégots	Bac à mégots Lieu : entrée extérieur
	Piles et accumulateurs →	Collecteur à piles Lieu : Hall d'accueil
	Verre → Bouteilles, cannettes et flacons en verre	Bac à verre Lieu : réfectoire et atelier
	Cartouches d'encre et toners →	Carton « Conibi » Lieu : atelier
	Déchets chimiques →	Bac rouge Lieu : atelier-école sérigraphie
	Bombe explosant (pour les dangers d'explosion ou de réactivité)	
	Bouteille à gaz (pour les gaz sous pression)	
	Danger pour la santé (peut avoir ou est présumé avoir de graves effets sur la santé)	
	Flamme (pour les dangers d'incendie)	
	Corrosion (peut être corrosif pour les métaux ainsi que la peau ou les yeux)	
	Point d'exclamation (peut entraîner des effets moins sévères sur la santé ou toucher l'ozone*)	
	Flamme sur un cercle (pour les matières combustibles)	
	Tête de mort sur deux tibias (peut être toxique ou mortel après une courte exposition à de petites quantités)	
	Environnement* (peut être nocif pour le milieu aquatique)	

Autres déchets recyclables : déchetterie communautaire de Blangy (à côté du centre)